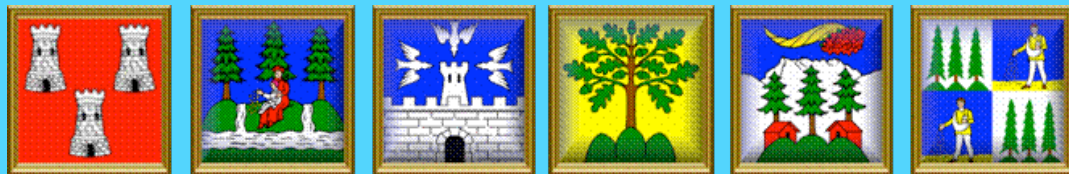


P'tit Signe

Janvier - Mars 2013



BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA PAROISSE PROTESTANTE DE

Massongex Troistorrents Collombey-Muraz Monthey Val d'Illiez Champéry

PAROISSE PROTESTANTE DE MONTHÉY

Président Robert Burri

Paroisse protestante
de Monthey

Av. de l'Europe 42

1870 Monthey

Tél: 079 304 71 84

robert.burri@bluewin.ch

Diacre Mario Giacomino

Av. de l'Europe 42

1870 Monthey

Tél: 024 471 48 28

diacre.giacomino@erev-monthey.ch

Pasteur Robert Zamaradi

Av. de l'Europe 42

1870 Monthey

Tél.: 024 471 22 03

pasteur.zamaradi@erev-monthey.ch

Pasteur Philippe Genton

av. de l'Europe 42

1870 Monthey

Tél: 024 471 22 88

pasteur.genton@erev-monthey.ch

Secrétariat:

Paroisse protestante de Monthey

Av. de l'Europe 42

BP 325

1870 Monthey 1

secretariat@erev-monthey.ch

Tél: 024 471 48 28

Fax: 024 471 48 56

Heures d'ouverture:

Lu-Ve de 8h à 12h

CCP: Paroisse Protestante
de Monthey: 19-411-9

Site: www.erev-monthey.ch

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

18 au 25 janvier 2013

Depuis 1908, ces dates nous invitent à prendre place entre Pierre et Paul fêtés respectivement à ces dates.

Prendre place entre ces deux apôtres, c'est entendre le premier prêcher un Evangile qui se soucie de donner de la place aux conservateurs et à ceux qui tiennent à garder les traditions qui ont de la valeur à leurs yeux, et suivre le second sur des chemins qui prennent parfois le risque de la rupture avec l'ancien.

Pierre et Paul se sont affrontés sur ces questions (voir Actes 15 et Galates 2), mais plutôt que de tenter de savoir qui avait raison, ils se sont repartis leur champ de mission.

Et si nous revenions à cette compréhension de la diversité chrétienne ? Si Dieu conduit son Eglise par l'action de l'Esprit, la conduit-il à s'affronter sur des points de doctrine ? Je ne le crois pas. Notre diversité, si riche, ne doit pas être considérée comme une distance entre les Eglises, mais une possible adéquation à la réalité diverse de la société humaine. Ceux qui partageaient les visions de Pierre l'ont suivi et assisté, ceux qui partageaient les visions de Paul en ont fait autant avec lui. Cette «souplesse» a permis aux uns et aux autres de trouver place dans l'Eglise naissante en fonction de ses propres interprétations.

Prier pour l'unité des chrétiens devrait nous conduire au même but. Toutefois, non pas celui de l'uniformité de la foi unique - tout aussi terrifiante que la pensée unique - mais de la liberté de rencontrer



Merci d'annoncer les
changements d'adresse à:
Paroisse de Monthey
42 av de l'Europe, CP 325
1870 Monthey

1920 Martigny

J.A.B.

Dieu et d'être rencontré par lui comme je suis, comme tu es, comme nous sommes ! Les convictions de l'Église catholique sont infiniment précieuses, parce qu'elles permettent à ceux qui s'y sentent bien de trouver place dans la communauté, les options des héritiers de la Réforme sont également précieuses, parce qu'elles permettent à ceux qui s'y reconnaissent de vivre d'autres formes communautaires au service du même amour.

Prier pour l'Unité n'est donc pas prier pour l'uniformité. Cette nuance est considérable ! Non seulement, elle libère nos élans pour aller les uns vers les autres, mais elle nous invite à vivre ce que le monde ne parvient pas: refuser de faire des différences des oppositions et de nos choix des raisons de nous juger et de nous rejeter mutuellement.

Que nous demande le Seigneur ?

C'est la question que le Mouvement des Étudiants chrétiens de l'Inde nous propose de méditer pendant cette semaine. Une question sur laquelle le prophète a une idée: *Rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité et t'appliquer à marcher avec ton Dieu.* (cf. Mi 6,6-8)

Nous vous invitons à participer au

**culte du 20 janvier à 10h00
avec Cène
au temple
et à la
messe du 27 janvier à 10h30
avec eucharistie
à l'église paroissiale.**

La prédication sera apportée respectivement par l'abbé Willy Kenda et par le pasteur Philippe Genton, l'animation liturgique sera assurée par le groupe oecuménique de Monthey.

POUR LES JEUNES (LES AUTRES AUSSI...) L'ÉVANGILE À L'ÉCRAN.



En parallèle à la démarche multi-diocésaine de l'Évangile à la Maison, un petit groupe de jeunes théologiens réformés et catholiques a lancé le dimanche 2 décembre 2012 une démarche visant prioritairement les jeunes, via Internet et Facebook :

Le but est de recevoir gratuitement, chaque dimanche, un verset de l'Évangile du jour et une petite piste pour la semaine à partir de ce verset.

Sur Facebook, il suffit de cliquer "J'aime" sur la page "L'Évangile à l'Écran" <http://www.facebook.com/levangilealecran> pour recevoir chaque dimanche cette notification.

Parallèlement, pour les "moins jeunes" ou ceux qui seraient réticents à Facebook, un SITE INTERNET est lancé, reprenant tous les messages dominicaux : <http://www.levangilealecran.com/>

Le site intégrera bientôt un forum de questions-réponses.

CONFERENCE A DEUX VOIX

le pasteur **Virgile Rochat** nous propose de nous intéresser à ses propositions pour «sortir les Eglises de la crise». Sous le titre: LE TEMPS PRESSE, publié chez Labor et Fides en 2012. son propos est de montrer que les Eglises fonctionnent sur des schémas culturels surannés, alors qu'elles devraient se développer selon un mode participatif. Il vous est proposé de le rencontrer et de vous entretenir avec lui le



jeudi 31 janvier
à 14h30 à l'ancienne
cure de Collombey
et
à 20h00 au centre paroissial
«en Biolle» de Monthey.

L'ERREUR, LA FAUTE ET LE PÉCHÉ

Le pasteur Philippe Genton vous invite autour de ces trois notions. Elles appartiennent chacune aux domaines différents de l'appréciation, de la justice et de la théologie.

*On accuse volontiers le christianisme de faire du péché la plus grave des fautes.
 On dit volontiers que notre société est laxiste et que l'Eglise est culpabilisante.*

INFO OU INTOX ?

Et si l'Evangile faisait de l'erreur un espace d'expériences au service de l'épanouissement de la personne ?

Et si le péché invitait à être fièrement et librement un être humain ?

Le pasteur Genton vous invite à partager une soirée conférence-débat sur cette triple dimension

le jeudi 21 février
à 20h00 au centre paroissial
en Biolle

JOURNEE D'ENFANTS



Une journée d'enfants rassemble tous les enfants de la 1ère année à la 6ème année primaire.

Nous encourageons les parents à inscrire les enfants à ces journées qui sont riches en découverte et en fraternité. La prochaine date est fixée au samedi **26 janvier 2013**, de 9h à 17h. Vous recevrez un courrier d'inscription à la journée.

Pasteur Robert Zamaradi

EVEIL A LA FOI

Cette activité a lieu 4 fois l'année. Elle concerne les enfants de 3 à 7 ans. Nous avons vécu une première rencontre le 8 décembre. Elle était très belle. La prochaine date est fixée au **23 mars 2013**. C'est l'unique activité où parents et enfants sont

ensemble pour écouter un conte, bricoler...
Il nous manque des monitrices pour
soutenir cette activité. Si vous pouvez nous
donner un coup de main pour l'animation,
l'église ne pourra être que reconnaissante.
Pasteur Robert Zamaradi

GROUPE GOSPEL DE LA PAROISSE DE MONTHEY



Depuis quelques mois déjà, le pasteur Robert a annoncé la création d'un groupe de Gospel dans la paroisse. C'est une réalité. La première date de répétition est fixée au **26 janvier 2013, à 18h**, dans la grande salle paroissiale de Monthey (Biolle). Celui ou celle qui a manifesté le désir de venir rejoindre ce groupe recevra un courrier qui lui donnera plus de détail. Les inscriptions restent ouvertes. Venez chanter et vous pourrez vous inscrire directement.

Pour tout renseignement: Pasteur Robert Zamaradi 076 324 42 40

GROUPE BIBLIQUE

La Bible contient des passages que nous écoutons chaque semaine à travers les prédications et les homélies des pasteurs ou des prêtres. Voici qu'une occasion d'approfondir ces passages nous est

donnée. Une fois par mois, nous aurons la possibilité d'exploiter un texte biblique qui nous interpelle en lien avec un thème théologique. La première date est fixée au Jeudi **17 janvier 2013**, à 18h, à la salle paroissiale protestante de Monthey (Biolle). Ceux qui sont inscrits recevront un courrier à ce propos. Si vous voulez venir alors que vous n'êtes pas inscrit, vous serez accueillis à bras ouverts.

GROUPE DES JEUNES

Qui sont ces jeunes de la paroisse protestante de Monthey. Il s'agit de jeunes garçons et filles qui ont terminé le parcours menant vers la confirmation. Ils se réunissent une fois par mois, dans les locaux du centre paroissial en Biolle. Les animateurs préparent le repas pour eux. Ils mangent, discutent et préparent le grand voyage des jeunes. Cette année ils vont visiter la ville de Venise. L'année prochaine, les jeunes voyageront pour les Etats-Unis. Ils y passeront deux semaines: la première à New-York et la deuxième à Washington



La prochaine date de rencontre est fixée au samedi **19 janvier 2013**, à 18h, en Biolle. Même si vous n'êtes pas inscrit, nous vous attendons. Renseignements : Pasteur Robert Zamaradi 076 324 42 40

GRUPE DE PRIERE

Nous avons différents lieux pour nous ressourcer spirituellement dans les paroisses catholique et protestante de Monthey. Un nouveau lieu de prière s'offre à vous. Tous les quinze jours, les chrétiens de nos paroisses se retrouveront pour prier ensemble l'office de Taizé. La première date est fixée au mercredi **30 janvier** à 18h, au Temple de Monthey.

Renseignement : Pasteur Robert Zamaradi
076 324 42 40

CATECHISME DE 3ème ANNEE

Les catéchumènes de troisième année viennent de vivre deux activités prévues sur leur programme vers la confirmation :

- La marche « Sur le chemin de Compostelle »
- Les Feux de l'Avent « Marche aux flambeaux »

Vous allez recevoir une feuille de route qui vous décrira les activités qui vous restent à faire.

Voici en substance les dates importantes à retenir :

- Dimanche 20 janvier, 18h30: Culte pour confirmands à Monthey
- Jeux à la Castalie (à définir)
- Dimanche 10 mars, 18h30: Culte pour les confirmands à Monthey
- Samedi 30 mars, 17h: Nuit de Pâques à Monthey
- Vendredi et Samedi 17 et 18 mai: «Faire alliance» à Monthey
- Dimanche 19 mai, 9h30: Confirmation au Temple de Champéry.

Vous trouverez quantités d'informations sur notre site:

<http://www.erev-monthey.ch>

DANS NOS FAMILLES

A cette date, nous avons accompagné dans leur **deuil et leur espérance** les familles de Roland Dufey, Roger Chapalay, Raymond Langel, Christiane Casasus, André Chambaz, André Mermoud, Marie Renée Mignot, Georges Kohler, Elsa Maria Greif, Liliane Tscherig, Bruno Giovanoli, Heidi Donnet-Descartes, Gisèle Sieber, Anita Jonniaux-Malcotti Blaise Schüpbach, Gabrielle Vogel, Hélène Lutz, André Cuerel, Bernard Sandmeier, Georges Anker, Daniel Hennard, Gérald Peneveyres, André Roulier, Hans Kühn.



Nous avons également partagé les promesses de l'Amour de Dieu lors des **baptêmes** de : Norah Quarroz, Samuel et Solène Pittet, Srella, Salomé Lathion, Mathéo, Pierre Pasche, Adrien Giroud, Lynn Schmidt, Nélio, Jim Delacoste, Luca et Alessio Bovard, Audrey Wisard, Louis Grossrieder, Mily, Pauline Bussien, Samuel Arnal

Nous nous sommes associés au projet de couple et de famille de Céline Ecoeur et René Cordey, Aurélie Bays et Fabrice Erba, Rachel Avanthay et Philip.pe Bestak, Raphaëlle Egli et Christian Buchilly, Alizée Buthey et Yoann Justamond lors de la cérémonie de **mariage** au cours de laquelle Dieu les a bénis.

Nous disons à toutes ces familles notre reconnaissance et notre affection.

**AG extraordinaire de paroisse
mardi 26 février 2013 à 20h00
Centre paroissial En Biolle,
av. Europe 42 à Monthey**

**Projets immobiliers BIOLLE II
en discussion**

Rappel des étapes

- 1) En 2009 déjà, alors que la cure était encore occupée par le pasteur, la commission des bâtiments avait pris l'option de la rafraîchir et de transformer son sous-sol avec un agrandissement sud-est permettant la création de locaux paroissiaux supplémentaires indépendants de la partie logement de la villa.
- 2) Dans le courant 2011, lorsque le Conseil de paroisse (CP) a autorisé le pasteur habitant la cure de Monthey, sise à l'angle des Av. de la Gare et de l'Europe, à choisir un autre logement, la question de l'avenir de cet immeuble datant des années 1950 s'est posée. Fallait-il la rénover pour la mettre en location à des privés ou pour accueillir le prochain ministre et sa famille ? Fallait-il saisir l'occasion pour la modifier en vue d'y créer des bureaux ou des locaux paroissiaux supplémentaires ?
- 3) Une première étude succincte a démontré que les travaux décrits ci-dessus coûteraient entre Fr 220'000 et 350'000, selon les variantes.
- 4) Le CP a alors décidé de se donner le temps d'explorer la piste d'une nouvelle construction appelée à prendre la place de la cure actuelle. A cet effet, il a loué la cure à un privé pour une durée déterminée de deux ans, soit du 01.05.2012 au 31.03.2014.
- 5) Un sous-groupe du CP s'est attelé à la tâche et s'est entouré de personnes extérieures au CP pour l'aider dans sa réflexion.
- 6) Très rapidement, le groupe a pris conscience que la paroisse ne disposait pas de liquidités et que ses seuls fonds propres étaient constitués par la valeur de la parcelle sur laquelle sont érigés les trois immeubles lui appartenant : le temple, le centre paroissial et la cure.
- 7) Le groupe a alors orienté sa réflexion vers des partenaires potentiels privés de type associatif dont les objectifs ne sont pas essentiellement lucratifs. Elle s'est ainsi approchée de trois entités elles-mêmes à la recherche de possibilités d'expansion, de regroupement de

leurs tâches ou désireuses de réaliser un nouveau projet.

- 8) Après avoir pris note des besoins respectifs de ces partenaires en matière de place et de type de locaux leur étant nécessaires, le groupe de travail s'est approché d'un architecte de la place et d'un promoteur qui ont déjà travaillé ensemble pour tenter de chiffrer un éventuel projet d'immeuble en PPE permettant de répondre aux aspirations des uns et des autres. Cette manière de procéder avait pour principal inconvénient d'aliéner la propriété de la parcelle paroissiale et comme avantage de permettre à la paroisse de disposer de nouveaux locaux et de logements gratuitement, en compensation de la valeur du terrain mis à disposition des partenaires tiers.
- 9) Afin de faire un pas supplémentaire, le CP a souhaité pouvoir disposer un montant de Fr. 20'000 pour un éventuel crédit d'étude d'un avant-projet immobilier.
- 10) Ce sujet a été abordé lors de l'AG ordinaire du 18.09.2012 mais n'a pas pu être soumis à votation du fait que le CP avait omis de le mettre à l'ordre du jour ; c'est pourquoi une AG extraordinaire de paroisse a été convoquée le DI 11.11.2012 pour traiter uniquement de cet objet.

**AG Ordinaire de paroisse du MA 18.09.2012 ;
Extrait : pt 5, 2^{ème} partie**

« La cure

Cette villa paroissiale est louée en l'état actuel à un privé, pour 2 ans.

Sa réfection nécessiterait une somme de 250-300 mille, ce qui ne serait pas la meilleure option, compte tenu des besoins potentiels dans la ville de Monthey.

Un groupe de travail se constitue actuellement avec la participation d'un architecte de la place montheysanne.

Des propositions de projets sont énumérées par le président du CP et il semblerait s'orienter pour la construction d'un petit immeuble avec propriété par étage.

Différents partenaires régionaux pourraient être intéressés à acquérir des nouveaux locaux, nous ne pouvons pas entrer davantage en matière pour le moment.

M.Burri informe que l'Assemblée de paroisse devra voter pour un accord de principe pour l'octroi d'un crédit d'étude pour une somme de Fs 20'000.-

Cette Assemblée est fixée au calendrier pour le 11 novembre prochain. »

- 11) Entre ces deux assemblées les choses ont évolué et les discussions sont allées bon train, ce qui a amené le CP à observer le sérieux déficit d'information dont il était le responsable autour de cette thématique.
- 12) Afin d'y palier, le CP a agi sur deux plans.

- a) Il a agendé une séance spéciale du CP le MA 23.10.2012 qui a permis d'établir l'inventaire des divers projets possibles avec ou sans la cure. Un tableau comparatif des avantages et inconvénients de 11 différentes variantes a été établi en vue d'être transmis aux personnes invitées à la séance ci-dessous pour être complété et corrigé en séance.
- b) Il a organisé une séance d'information le MA 06.11.2012 au cours de laquelle le point sur l'état des démarches a été communiqué aux paroissiens et le tableau précité complété sous les rubriques : description sommaire du projet, objectifs poursuivis en réalisant chaque projet, gain paroissial attendu, pertes paroissiales engendrées et revenus espérés, revenus dont on se priverait, coût. Plusieurs paroissiens ont émis un certain nombre de commentaires ou de réserves, pendant la séance ou ensuite par écrit.
- 13) L'AG extraordinaire de paroisse du DI 11.11.2012 a réuni 30 personnes qui se sont exprimées à bulletin secret. Par 19 OUI, 6 NON, 1 Blanc, l'AG de paroisse a accepté le crédit extraordinaire de Fr. 20'000 sur les comptes 2012 pour financer un éventuel avant-projet de construction, en précisant clairement que les deux pistes présentées, rénovation de la cure ou construction d'un immeuble devaient être étudiées avec la même rigueur.
- 14) Le CP a pris note du résultat de la votation avec reconnaissance pour la confiance accordée mais aussi de critères impératifs exprimés par les paroissiens à prendre en compte pour la suite de la réflexion, notamment :
- a) la non-aliénation définitive du patrimoine paroissial, soit, dans le cas d'un immeuble en PPE, la garantie que la paroisse sera majoritaire.
- b) La préservation maximale de la zone verte au centre ville, notamment le jardin public et l'ouverture devant la grande salle.
- 15) Au vu de ce qui précède, et afin de déterminer clairement le sens dans lequel le CP doit poursuivre sa réflexion via le groupe de travail ad hoc, il s'avère nécessaire de soumettre rapidement à une nouvelle AG de paroisse deux projets à étudier s'excluant réciproquement :
- a) la réhabilitation de la cure par la rénovation de la partie logement et, l'aménagement ou non d'une partie de son sous-sol en local paroissial. Dans ce cas, le projet de construction d'un immeuble serait purement et simplement abandonné. Le CP aura pour tâche de finaliser le projet de rénovation et de préparer un plan de financement crédible qui seront soumis à approbation d'une AG ultérieure.
- b) L'étude de la construction d'un immeuble implanté en parallèle à l'Av. de l'Europe et nécessitant la démolition de la cure actuelle en cas de réalisation. Dans ce cas, le CP poursuivra les discussions avec les partenaires potentiels actuels, lesquels doivent d'ailleurs faire part de leur détermination pour le 31.12.2012, ou devra éventuellement en ouvrir avec d'autres afin de concocter un projet répondant aux critères paroissiaux précités. L'AG sera évidemment appelée à se déterminer lorsque tous les éléments seront connus, notamment le mode de financement de la part paroissiale.
- 16) Afin qu'une ligne claire puisse être donnée au CP en toute connaissance de cause et que les partenaires potentiels puissent être rapidement informés, celui-ci convoque **une Assemblée Générale extraordinaire de paroisse le ma 26 février 2013 à 20h00** en présence de l'architecte qui présentera les deux avant-projets avant le scrutin au bulletin secret.

Pour le Conseil de paroisse, Robert BURRI, Président

Nous vous remercions pour votre confiance, tout au long de cette année, pour votre soutien fidèle et précieux, et vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous nous réjouissons de vivre avec vous une année encore les événements importants de votre vie auxquels vous nous inviterez, et de partager ainsi les relations essentielles de l'amitié, de la fraternité et de la confiance. Nos prières vous accompagnent de même que la bénédiction de Dieu.

**Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire de paroisse du mardi 26 février
2013 à 20h00 au Centre paroissial En Biolle, Av. Europe 42 à Monthey**

Après une présentation des deux avant-projets en présence de l'architecte et une discussion, les paroissiens auront à choisir l'un ou l'autre projet présenté au scrutin secret :

soit

la réhabilitation de la cure par la rénovation de la partie logement et, l'aménagement de locaux paroissiaux. Dans ce cas, le projet de construction d'un immeuble serait purement et simplement abandonné,

soit

l'étude de la construction d'un immeuble implanté en parallèle à l'Av. de l'Europe et nécessitant la démolition de la cure actuelle en cas de réalisation.

Rappel : La paroisse reconnaît pour ses membres toutes les personnes protestantes domiciliées sur le territoire des communes de Monthey, Collombey-Muraz, Massongex, Troistorrens, Val-d'Illiez et Champéry. (...) Chaque membre possède le droit de vote dès seize ans révolus et d'éligibilité dès 18 ans révolus.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture - Accueil
2. Lecture de la confession de foi de l'EREV
3. Nomination de 2 scrutateurs
4. Présentation des deux avant-projets par l'architecte
5. Mise en discussion les deux avant-projets
6. Vote à bulletin secret

**Assemblée Générale ordinaire de paroisse
Mercredi 20 mars 2013
à 20h00 en Biolle**

1. Ouverture - Accueil
2. Lecture de la confession de foi de l'EREV
3. Nomination de 2 scrutateurs
4. Adoption des PV 2012
5. Lecture et adoption des rapports d'activités
6. Comptes 2012
7. Rapport de vérification
8. Discussion, approbation et décharge au caissier, aux vérificateurs des comptes et au CP
9. Messages des invités
10. Divers

**Suivie de l'Assemblée Générale de
l'Association des bâtiments de la paroisse
protestante de Monthey**

1. Ouverture
2. Adoption du P.V de l'A.G ordinaire du 15 mars 2012
3. Comptes 2012
4. Rapport des vérificateurs
5. Approbation et décharge
6. Information sur les bâtiments de la paroisse
7. Divers

Collation en fin de soirée

TABLEAU DES CULTES

11 janvier	1600	Tilleuls
6 janvier	1000	Monthey
13 janvier	1000	Monthey
20 janvier	1000	Monthey
27 janvier	1030	Eglise
27 janvier	1000	Hopital
1er février	1600	Tilleuls
3 février	1000	Monthey
10 février	1000	Monthey
17 février	1000	Monthey
24 février	1000	Monthey
24 février	1000	Hopital
1er mars	1600	Tilleuls
3 mars	1000	Monthey
10 mars	1000	Monthey
17 mars	1000	Monthey
24 mars	1000	Monthey
24 mars	1000	Hopital
29 mars	2000	Monthey
30 mars	1430	Monthey
31 mars	1000	Monthey
31 mars	1800	Champéry
5 avril	1600	Tilleuls
7 avril	1000	Monthey
14 avril	1000	Monthey